



REPUBLIQUE POLONAISE  
CENTRE D'INFORMATION  
ET DE DOCUMENTATION  
-----

LA DECADE POLONAISE  
INFORMATIONS SUR LA POLOGNE  
paraissant le 10, le 20 et le 30 de chaque mois

*h 8 29 / 10*

LA CIRCULAIRE GOERING-FRANK  
-----

AVANT-PROPOS	3
ANALYSE DU DOCUMENT	4
I. But à atteindre	4
II. Objectifs visés	5
III. Voies et moyens	10
LE TEXTE ALLEMAND DE LA CIRCULAIRE	12
LA TRADUCTION FRANCAISE	17

----



LA DEVASTATION ECONOMIQUE DE LA POLOGNE - LA DESTRUCTION DES INDUSTRIES - LA DEPORTATION D'UN MILLION D'HOMMES ET DE FEMMES AUX TRAVAUX FORCES EN ALLEMAGNE - LA CONDAMNATION DE LA POPULATION POLONAISE A LA FAMINE

ORDONNES OFFICIELLEMENT.

Le document publié dans le présent numéro de la Décade Polonaise est certainement d'une gravité exceptionnelle.

C'est une circulaire secrète /streng vertraulich/ émise, au nom et par ordre du Feldmarschall Göring, chargé de l'exécution du plan quadriennal, par M. Frank, gouverneur de la partie centrale de la Pologne, occupée par les Allemands.

Le Centre d'Information et de Documentation du Gouvernement Polonais possède un exemplaire de cette circulaire, datée du 21.I.1940 et expédiée par les bureaux de M. Frank le 12.II.1940..

On connaissait, jusqu'à présent, la pratique du système économique de l'occupation allemande en Pologne. Cette pratique s'étalait au grand jour, mais les faits étaient nécessairement disséminés. Il n'était pas aisé de définir toutes les intentions du plan et d'en tracer un tableau d'ensemble.

Or, à ce point de vue, la circulaire secrète Göring-Frank est un document révélateur de tout premier ordre.

Le chef de l'économie du Reich y ordonne, avec une netteté brutale :

l'abandon de toute économie rationnelle au profit du maximum des avantages immédiats, ce qui entraîne la dévastation économique complète du pays ;

la saisie de toute la production agricole pour être répartie en **tout premier lieu** entre l'armée, les organisations paramilitaires et les corps d'administration, la population polonaise ne venant qu'à la fin pour les restes ;

les coupes de bois pour l'exportation en Allemagne, sans tenir aucun compte de l'exploitation rationnelle ;

la destruction des usines en Pologne, à l'exception de celles qui doivent subvenir aux besoins de l'industrie de guerre allemande, les autres devant être démolies ;

la déportation forcée d'un million d'hommes et femmes représentant un quart de la main d'oeuvre polonaise, pour être employé **aux** travaux agricoles et industriels en Allemagne ;

la réduction **minimum** des vivres pour toute la population, sauf les ouvriers dans l'industrie de guerre, c'est à dire la condamnation à la famine.

On s'est beaucoup demandé, ce temps dernier, ce que pouvait signifier pour l'Allemagne le fameux espace vital.

La circulaire Göring-Frank donne une réponse précise: c'est le cimetière des nations subjuguées par l'Allemagne.



A N A L Y S E    D U    D O C U M E N T  
-----

La circulaire Gœring-Frank commence par une déclaration de principe qui précise qu'il s'agit de

" mettre, dans le cadre du plan quadriennal, les forces productives du Gouvernement Général au service de l'économie de guerre allemande."

Les conséquences qui en découlent sont indiquées avec une grande précision.

I. But à atteindre  
-----

Voici le texte de l'article premier :

"Vu les besoins actuels de l'économie de guerre du Reich, aucune politique économique de longue haleine ne saurait être poursuivie en principe dans le Gouvernement Général. Dès lors, il faut exiger que l'économie, dans le Gouvernement Général, soit dirigée de façon que, dans le plus court délai, elle donne le rendement représentant le maximum de ce qui peut en être extrait pour renforcer immédiatement le potentiel de guerre du Reich".

On ne saurait mieux définir les principes, dont s'inspire le régime d'occupation allemande en Pologne. La formule est logique : il n'y aura pas de politique économique de longue haleine dans le Gouvernement Général. En effet, toute politique économique digne de ce nom est un ensemble de mesures, visant à accroître la richesse du pays auquel elle s'applique et d'en élever le revenu national. Le système allemand en Pologne est le contraire d'une politique ainsi définie. Les gouvernants allemands ne visent qu'un seul but : extraire du pays occupé le maximum de rendements qu'il peut fournir pour augmenter le potentiel de guerre allemand. Pour y arriver ils sapient les bases mêmes de la richesse nationale du pays occupé.



## II. Objectifs visés

-----

Sur la liste des avantages, que doit assurer au Reich le Gouvernement Général, la circulaire Göring-Frank indique, à l'article 2, en premier lieu :

"L'intensification de la production agricole, surtout celle des exploitations dépassant une superficie de 100 hectares et la répartition systématique des denrées alimentaires destinées à être saisies, pour assurer les besoins indispensables des troupes, des organisations paramilitaires, des services de l'administration ainsi que de la population indigène, que la production actuelle ne couvre pas pleinement".

L'intensification de l'agriculture pose un problème singulièrement difficile. Au cours des hostilités les troupes allemandes s'acharnaient à ruiner la population rurale. Les avions allemands incendiaient les villages et mitraillaient les troupeaux. Après la conquête du territoire, les autorités allemandes ont organisé, avec une rigueur implacable, les réquisitions des grains et du bétail. L'agriculture polonaise a été atteinte dans ses forces productives. Aussi ne sera-t-il pas aisé de refaire ce qui a été ravagé et détruit. Dans les conditions qu'ils ont créés eux-mêmes, les gouvernants allemands seront-ils en mesure de réaliser leur programme d'intensification de l'agriculture ? On peut en douter. Nous sommes donc portés à croire, que dans le plan Göring-Frank

**l' a c c e n t** se pose sur la seconde partie de la phrase précitée. Il s'agit avant tout d'assurer "la répartition systématique des denrées alimentaires devant être saisies .!"

Qu'est-ce que cela signifie ? "La répartition systématique" veut dire : le contingentement des quantités de denrées alimentaires qui doivent être fournies par les districts agricoles pour assurer "l'approvisionnement des troupes, des organisations pa -

ramilitaires et des services de l'administration...". La prétendue intensification de l'agriculture ne signifie donc pas autre chose qu'une exploitation intensifiée des ressources agricoles du pays au service de l'économie de guerre allemande. Ce n'est pas par hasard que la population indigène vient en dernier lieu sur la liste des besoins à couvrir par la production agricole. En réalité, pour la population indigène, une intensification de l'agriculture, ainsi conçue signifie tout simplement l'aggravation de la famine qui existe actuellement sous l'occupation allemande en Pologne.

La circulaire Göring-Frank ordonne en second lieu :

"L'exploitation aussi intense que possible des forêts et cela sans tenir compte provisoirement de l'économie forestière rationnelle, en vue de fournir au Reich environ 1 million de mètres cubes de bois scié, 1,2 million de mètres cubes de bois de mines et jusqu'à 400.000 stères de bois à papier".

On ne saurait en effet concilier "l'exploitation aussi intense que possible des forêts" avec les principes de "l'économie forestière rationnelle" : l'une exclut l'autre. La politique économique Göring-Frank jette donc par-dessus bord ce qu'elle reconnaît elle-même comme rationnel pour atteindre un degré où l'exploitation se confond avec la dévastation. L'économie forestière rationnelle doit conserver intacte la substance de la richesse nationale que représentent les forêts. La nature fixe elle-même les limites d'une exploitation rationnelle. La quantité de bois qu'il est raisonnable de couper chaque année est déterminée par le volume de l'accroissement annuel du capital-bois. Les coupes, dépassant cette limite rationnelle, entament forcément la substance de la forêt.

Les forêts, situées dans les limites du Gouvernement Général couvrent une superficie de 2.080.000 ha soit environ 25 o/o de la superficie globale des forêts de la Pologne d'avant-guerre. Leur accroissement annuel est inférieur à 4.000.000 mètres cubes, dont environ 50 o/o de bois d'oeuvre. Les livraisons à fournir au Reich doivent comprendre : 1 million m<sup>3</sup> de bois scié, soit /en termes équivalents/ 1,6 million m<sup>3</sup> de bois brut, plus 1,2 million m<sup>3</sup> de bois de mines, plus 400.000 stères de bois à papier. Conclusion : rien que les livraisons au Reich représentent une masse de bois sensiblement supérieure à l'accroissement naturel des forêts, sans parler de la consommation intérieure, inévitable. Le Gouvernement Général a ses propres besoins en matière de bois qui ont augmenté à la suite des ravages de la guerre. Si même les autorités allemandes interdisaient la consommation du bois à l'intérieur du pays /qui, en dehors des besoins courants, devrait alors renoncer à la reconstruction des ruines/, il faudrait couper, rien que pour l'exportation dans le Reich, une masse de bois deux fois plus grande que l'accroissement naturel. Ce raisonnement, rigoureusement logique, est confirmé par les faits. On apprend que les autorités locales obligent les propriétaires forestiers à augmenter deux fois, trois fois et, dans certains cas, cinq fois le volume des coupes annuelles. Les conséquences en sont faciles à prévoir. La substance du capital-bois sera gravement entamée. L'exploitation intensifiée des forêts, qu'imposent les exigences impérieuses de l'économie de guerre du Reich, causera forcément la disparition d'une partie de la richesse nationale de la Pologne, entraînant les conséquences inévitables

du déboisement dont les inondations ne seraient pas les moins graves.

Le paragraphe suivant de la circulaire vise :

"l'accroissement de la production des matières premières dans le domaine industriel, en particulier :

dans l'extraction du minerai de fer et des pyrites, destinés à couvrir les besoins des hauts fourneaux du Gouvernement Général;

dans l'extraction des huiles minérales, destinées à couvrir les besoins du Gouvernement Général dans le domaine de l'économie de guerre ainsi qu'à être exportées vers le Reich en quantités aussi grandes que possible."

Le paragraphe que nous venons de citer se passe de commentaires. Il s'agit, avant tout, d'augmenter l'extraction des richesses minières que récéle le sous-sol du pays occupé.

L'attention des gouvernants allemands se porte, tout naturellement, vers les sources d'huiles minérales qui, en premier lieu, doivent augmenter l'économie de guerre du Reich.

Les trois paragraphes suivants /d,e,f/ précisent les méthodes à suivre à l'égard de l'industrie. Les entreprises industrielles, existant sur le territoire du Gouvernement Général sont divisées en trois catégories :

1/ celles qui seront appelées à exécuter les commandes de la Reichswehr, passées par le Reich ;

2/ celles qui "peuvent être destinées à remplacer les établissements travaillant dans le Reich pour l'économie de guerre qui ont été ou qui devront être évacués" ;

3/ toutes les autres entreprises industrielles qui ne rentrent pas dans les deux premières catégories.

La première catégorie doit être mise au service de l'économie de guerre. Aussi sa capacité de production

sera-t-elle maintenue et, en cas de nécessité, augmentée en partie. La deuxième catégorie constitue une force de réserve, ce qui la met à l'abri de la destruction. La troisième catégorie qui embrasse la plupart des entreprises industrielles, existant dans les limites du Gouvernement Général a été condamnée à mort. La sentence est brève : Ausschichtung und Verschrottung, c'est à dire démantèlement et démolition. L'interprétation de cette sentence se base sur des précédents. Pendant la première occupation de la Pologne /1915-1918/ les Allemands procédèrent systématiquement à une désindustrialisation du pays occupé. Les établissements industriels, épargnés par la guerre, furent ravagés par les réquisitions et démolis pièce par pièce. Le même sort attend un grand nombre d'établissements sur le territoire du Gouvernement Général. Pour les gouvernants allemands toute entreprise industrielle qui n'est pas engagée au service de l'économie de guerre du Reich n'est que de la vieille ferraille, destinée à redevenir matière première pour les besoins du Reich.

Le point g/ offre une importance capitale :

"La mobilisation et le transfert dans le Reich d'au moins 1 million d'ouvriers et ouvrières agricoles et industriels, dont près de 750.000 travailleurs agricoles, comprenant au moins 50 o/o de femmes, dans le but d'assurer la production agricole du Reich et remplacer les ouvriers industriels manquants".

Que peut-on ajouter à cette mesure, dont tout le monde saisit la portée tragique ? Le transfert d'un million d'êtres humains, arrachés à leur terroir, à leurs foyers, à leur propre labeur, constitue un acte de barbarie qui, dans ces dimensions, est sans précédent

dans l'histoire. On n'hésite pas à affirmer que c'est une catastrophe nationale pouvant avoir des suites incalculables. Ce million d'hommes et de femmes représente environ un quart de la population active de cette partie de la Pologne. Un quart d'énergie humaine sera enlevé au pays pour servir les intérêts de ses oppresseurs.

### III. Voies et moyens

-----

Les articles 3 et 4 développent, en détail, tout un programme de réalisation. Sans nous attarder à l'analyse des questions techniques, nous nous bornons à relever trois points qui offrent un grand intérêt. Les voici suivant le texte de la circulaire Göring-Frank :

- 4 a/ "la distribution des denrées alimentaires parmi la population sera faite de façon à assurer... la bonne condition physique des ouvriers, employés par les établissements d'une importance vitale et les usines d'armement tandis que le reste de la population sera réduit au strict minimum pour tout le temps que durera la pénurie des denrées alimentaires".

C'est encore une formule bien nette. Seuls les ouvriers qui travaillent au service de l'économie de guerre du Reich, doivent être maintenus "en bonne condition physique." Le reste de la population "sera condamné" au strict minimum". Or, ce reste de la population /die übrige Bevölkerung/ comprend: les femmes et les enfants des villes et des campagnes, les savants et les prêtres, les artistes et les instituteurs, les anciens fonctionnaires d'Etat et les représentants des professions libérales, les artisans, les employés de toute sorte, en somme... tout le monde. Pour tous ces gens là il n'y aura que "le strict minimum". La condamnation à la famine a donc été prononcée officiellement. Ainsi le régime allemand cherche à affamer la Pologne pour en paralyser les forces vives.

- 4 b/ "Toute production basée sur l'emploi des matières premières nécessaires à l'industrie de l'armement ....

-11-

sera a r r ê t é e ..à moins qu'il ne soit possible de la réorganiser pour lui permettre l'utilisation de succédanés et autres matières ouvrables se trouvant en quantités suffisantes /par exemple la confection de c h a u s s u r e s e n b o i s , la fabrication de chaussures en cuir pour la population indigène, étant en même temps expressément i n t e r d i t e /.

Cela est aussi clair que cynique : s e u l s l e s A l l e m a n d s seront autorisés à porter, en Pologne, des c h a u s s u r e s e n c u i r , dont l'usage sera interdit aux Polonais, pour que tout le cuir puisse être exporté de Pologne en Allemagne.

Cet exemple, cité avec à propos, illustre un principe de caractère général : les matières premières qui se trouvent dans le pays sont réservées aux besoins du Reich tandis que " la population indigène " doit se contenter de succédanés ou de rien du tout.

4 e/ "La récupération des cuirs, des vieux chiffons, et de la ferraille sera systématiquement poursuivie. Vu la situation particulière qui existe dans le Gouvernement Général, les commerçants juifs pourront être employés à cet effet et seront alors libérés du service du travail forcé".

On voit que le système Göring-Frank ne manque pas de ce genre de s o u p l e s s e qu'on appelle communément o p p o r t u n i s m e . Il n'hésite pas à sacrifier les principes fondamentaux de l' i d é o l o g i e nazie. Pour pouvoir mobiliser de plus grandes quantités de cuir et de vieille ferraille, le Troisième Reich fera appel aux Juifs, qu'il voulait évincer de la vie économique.

Nous n'irons pas plus loin. Dans les grandes lignes du système Göring-Frank et jusque dans les plus petits détails d' **exécution**, nous voyons s'affirmer cette vérité qui est formulée très nettement au début de la circulaire du 25 janvier 1940 : point de politique économique de longue haleine, rien qu'une exploitation sauvage des forces humaines et des richesses du pays.

-----



TEXTE ORIGINAL DE LA CIRCULAIRE GOERING-FRANK

Ministerpräsident Generalfeldmarschall  
G ö r i n g  
Beauftragter für den Vierjahresplan  
Der Generalbevollmächtigte  
für das Generalgouvernement  
Polen

Burg zu Krakau, 25.I.1940

Streng vertraulich

G.B. 1/40

An

den Leiter der Dienststelle  
für den Vierjahresplan  
Herrn Generalmajor Bührmann

oder Vertreter im Amt  
in  
K r a k a u

Lenartowicza 13

Zur Durchführung der Aufgabe, die Wirtschaftskraft des Generalgouvernement im Rahmen des Vierjahresplans planmässig in den Dienst der deutschen Wehrwirtschaft zu stellen, gebe ich nastehende

R i c h t l i n i e n :

- 1/ Im Hinblick auf die derzeitigen wehrwirtschaftlichen Bedürfnisse des Reichs kann vorerst im Generalgouvernement grundsätzlich keine Wirtschaftspolitik auf lange Sicht getrieben werden. Es ist vielmehr erforderlich, die Wirtschaft im Generalgouvernement so zu lenken, dass sie binnen kürzester Frist Leistungen vollbringt, die das Höchstmass dessen darstellen, was zur sofortigen Verstärkung der Wehrkraft des Reichs aus der Wirtschaftskraft des Generalgouvernements herausgeholt werden kann.
- 2/ Es werden von der Gesamtwirtschaft des Generalgouvernements insbesondere folgende Leistungen erwartet :
  - a/ Intensivierung der landwirtschaftlichen Produktion vor allem bei den grösseren Betrieben /über 100 hs/ und planmässige Verteilung der zu erfassenden Nahrungsmittel zur Sicherstellung des durch die derzeitige Produktion noch nicht voll gedeckten notwendigen Bedarfs der Truppen, Verbände und Dienststellen sowie der einheimischen Bevölkerung,
  - b/ Weitestgehende Ausnützung der Forsten, unter vorübergehenden Verzicht auf nachhaltige Forstwirtschaft mit dem Ziel, etwa 1 Mill. fm Schnittholz, 1.2 Mill. fm Grubenholz und bis zu 0.4 Mill. rm Faserholz ins Reich zu liefern.
  - c/ Steigerung der Rohstoffherzeugung auf dem industriellen Sektor insbesondere :  
bei der Förderung von Eisenerzen und Schwefelkies zur Deckung des Eigenbedarfs der im Generalgouvernement betriebenen Hüttenwerke ;

bei der Erdölgewinnung : zur Deckung des wehrwirtschaftlich wichtigsten Bedarfs im Generalgouvernement und Ausfuhr möglichst grosser Mengen ins Reich ;

in der chemischen Industrie /Stickstoff, Phosphat/ zur Sicherstellung des im Generalgouvernement deckungsfähigen Düngemittelbedarfs der Landwirtschaft ;

- d/ Ausnützung, erforderlichenfalls auch teilweise Ausweitung der im Generalgouvernement vorhandenen Industriekapazität zu schnellster Ausführung der vom Reich ins Generalgouvernement zu legenden Wehrmächtaufträge unter Aufrechterhaltung der Produktion solcher Erzeugnisse, die für die Inanghaltung der Wirtschaftsapparates im Generalgouvernement auch bei Anlegung strengster Massstäbe unbedingt lebensnotwendig sind ;
- e/ Aufrechterhaltung der Produktionsfähigkeit solcher Betriebe, deren Wehrmächtaufträge zunächst noch nicht zugewiesen werden, die aber als Ausweichbetriebe für im Reich geräumte oder zu räumende wehrwichtige Fabrikationsstätten ausgewählt werden ;
- f/ Ausschächtung und Verschrottung der Betriebsstätten, die weder zu Rüstungsbetrieben gemacht, noch zu Ausweichbetrieben erklärt werden, sowie der zerstörten Gebäude.
- g/ Bereitstellung und Transport von mindestens 1 Million Land- und Industriearbeitern und -arbeiterinnen ins Reich - davon etwa 750.000 landwirtschaftliche Arbeitskräfte, von denen mindestens 50 o/o Frauen sein müssen - zur Sicherstellung der landwirtschaftlichen Erzeugung im Reich und als Ersatz für die im Reich fehlenden Industriearbeiter.
- 3/ Zur Erreichung der erwarteten Leistungen ist Vorsorge dafür zu treffen :
- a/ dass die Steigerung der landwirtschaftlichen Produktion und für den Wiederaufbau der durch den Krieg ausserordentlich verminderten Viehbestände zu ergreifenden organisatorischen Massnahmen ergänzt werden durch Sicherstellung der Saatgut- und Düngemittelversorgung  
- notfalls durch Einfuhr aus dem Reich,-
- Durch ausreichende Versorgung mit Landmaschinen aus eigener Erzeugung im Generalgouvernement,
- durch planmässigen Ausbau der Wasserwirtschaft, die gleichzeitig auf die Erfordernisse des Wasserstrassenwesens und der Energieversorgung auszurichten ist ;
- b/ dass auf dem Gebiet der Forstwirtschaft jeder unwirtschaftliche Holzverbrauch unterbunden und der Abtransport ins Reich zu liefernden Mengen sichergestellt wird ;
- c/ dass im Rahmen der Steigerung der industriellen Rohstoffproduktion gewährleistet werden :
- die Finanzierung  
durch möglichst weitgehende Ausnutzung des im Generalgouvernement vorhandenen Kreditapparates,
- die Beschaffung der erforderlichen Förder - und Bohrgeräte

die Versorgung der Arbeiterschaft mit den zur Erhaltung ihrer

vollen Leistungsfähigkeit unbedingt erforderlichen Lebensmitteln und Bekleidungsgegenstände,

der Abtransport insbesondere des Mineralöls ins Reich ;

- d/ dass bei der Belegung der Industriekapazität des Generalgouvernements mit Rüstungsaufträgen aus dem Reich aufeinander abgestimmt werden :

Art und Umfang der Aufträge,  
Lage und Kapazität der Betriebe,  
Rohstoffbedarf und -deckung,  
- letztere möglichst aus im Generalgouvernement vorhandenen Rohstoffen -  
Arbeiterbedarf und Arbeitversorgung,  
Transportmöglichkeit für die Zufuhr des Vormaterials und die Abfuhr der Fertigerzeugnisse,  
Vorfinanzierung der Löhne im Generalgouvernement und Transferierung der Erlöse aus dem Reich;

- e/ dass zur Festlegung der Betriebe, die entweder für die Durchführung der Rüstungsaufträge benötigt werden oder für die Versorgung der Generalgouvernements mit unbedingt lebensnotwendigen Gütern weiter arbeiten, oder als Ausweichbetriebe erhalten bleiben oder zur Ausschlichtung und Verschrottung kommen sollen, genaue Erhebungen angestellt und die Ingangsetzung oder der Weiterbetrieb einheitlich geregelt und genehmigungspflichtig gemacht werden ;

- f/ dass zur Sicherstellung des geforderten Einsatzes polnischer Arbeiter im Reich

die Arbeitsämter die Anwerbungen mit dem Arbeiterbedarf im Generalgouvernement in Einklang bringen, der Abtransport so frühzeitig erfolgt, dass die Transporte im Laufe des Monats April abgewickelt sein können ;  
der Transfer der Lohnersparnisse derjenigen Arbeiter geregelt wird, die lediglich als Wanderarbeiter ins Reich kommen.

- 4/ Zur einheitlichen Ausrichtung der Gesamtwirtschaft des Generalgouvernements auf die jetzt zu erfüllenden Aufgaben sind weiterhin folgende Massnahmen zu treffen :

- a/ Bei der Lebensmittelversorgung der Bevölkerung muss unter allen Umständen erreicht werden, dass die in lebens- und rüstungswichtigen Betrieben arbeitenden Menschen ihre Leistungsfähigkeit behalten, während die übrige Bevölkerung während der Dauer der Lebensmittelknappheit auf ein Minimum an Lebensmitteln angewiesen bleiben muss.

- b/ Jede Produktion, die auf der Grundlage rüstungswichtiger Rohstoffe auf Gegenstände gerichtet ist, die im Rahmen der vorliegenden Planung nicht unbedingt lebensnotwendig sind, ist rücksichtslos zu unterbinden, soweit es nicht möglich ist, sie auf ausreichend vorhandene Ersatzstoffe und andere Werkstoffe umzuschalten /z.B. durch Herstellung von Holzschuhen unter gleichzei-

tigen Verbot der Anfertigung von Lederschuhen und -stiefeln für die einheimische Bevölkerung/. Im übrigen sind die im Reich geltenden rohstoffsparenden Vorschriften, Herstellungs- und Verwendungsverbote und -gebote mindestens in gleichem Umfange wie im Reich auch im Generalgouvernement praktisch durchzusetzen.

- c/ Der Abtransport von Rohstoffen ins Reich ist auf die Mengen zu beschränken, die nicht unbedingt im Generalgouvernement zur Sicherstellung der wehrwirtschaftlich wichtigen Produktion benötigt werden. Das Verfügungsrecht über die im Generalgouvernement vorhandenen Rohstoff-, Halb- und Fertigsfabrikate bleibt Ihrer Dienststelle vorbehalten. Zur besseren Versorgungsregelung sind kleinere Mengen wertvoller Rohstoffe aus den zur Verschrottung gelangenden Betrieben und aus kleineren Lägern in Sammlager zusammenzuziehen.
- d/ Die Versorgung der wehrwirtschaftlich wichtigen Betriebe mit Kohlen und die Deckung des dringendsten Bedarfs der Bevölkerung mit Hausbrandkohle ist durch Vereinbarung mit den zuständigen Reichsstellen zu sichern.
- e/ Die Leder- und Altmaterial-Erfassung und die Schrottergewinnung sind planmässig vorwärtszutreiben. Dabei können im Hinblick auf die besonderen Verhältnisse im Generalgouvernement auch jüdische Händler herangezogen werden, die zu diesem Zwecke von der Herenziehung zum Zwangsdienst usw. befreit werden können.
- f/ Es ist ein Transportplan im Einvernehmen mit den Verkehrsbehörden aufzustellen mit dem Ziel, die Transportwünsche auf die Transportmöglichkeiten auszurichten und zu einer Dringlichkeitsskala zu gelangen, die dann zur Grundlage aller weiteren Planungen zu machen ist.
- g/ Preis- und Lohnregelung, Währungssicherung und Kreditpolitik sind im engsten Einvernehmen aller beteiligten Dienststellen aufeinander abzustimmen mit dem Ziel, stabile Verhältnisse zu schaffen als unerlässliche Voraussetzung für jede Wirtschaftsplanung.
- h/ Für die Gewinnung eines Überblicks über die voraussichtliche Gestaltung des Zahlungsverkehrs zwischen dem Reich und dem Generalgouvernement ist eine Zahlungsbilanz aufzustellen sobald übersehen werden kann, in welchem Umfange Rüstungsaufträge aus dem Reich im Generalgouvernement ausgeführt werden können.

Ich behalte mir die Erteilung weiterer grundsätzlicher Anweisungen vor.

Abschrift des vorliegenden Erlasses habe ich an die zum Amt des Generalgouverneurs gehörenden und den ihm untergeordneten Dienststellen sowie an den Oberbefehlshaber Ost, den Chef der Rüstungsinspektion Ober..., den Herrn Militärbefehlshaber in Krakau und an den Bank-Dirigenten der Emissionsbank in Polen mit der Bitte gerichtet, die Dienststelle für den Vierjahresplan bei der Durchführung ihrer Aufgaben in jeder nur möglichen Weise zu unterstützen.

gez. Dr. Frank

Beglaubigt  
Ministerialkanzleiobersekretär  
als Kanzleivorsteher

-----

Amt des Generalgouverneurs  
für die  
besetzten polnischen Gebiete

Krakau, den 12 Februar 1940

1. An die  
Herren Abteilungsleiter im Amt des Generalgouverneurs.
2. An die  
Herren Chefs der Distrikte.
3. An die  
Herren Kreis- und Stadthauptleute.

---

Anliegende Abschrift übersende ich zur Kenntnisnahme mit der Bitte, ihre Tätigkeit von vornherein auf diese Richtlinien auszurichten und der Dienststelle für den Vierjahresplan die notwendige Unterstützung zu gewähren.

gez. Dr. Bühler.

beglaubigt  
Regierungssekretär

-----

## TRADUCTION FRANCAISE DE LA CIRCULAIRE

Président du Conseil Maréchal  
G Ö r i n g  
Chargé de l'exécution du plan Quadriennal  
Mandataire Général  
pour le Gouvernement Général  
de Pologne

Château Royal de Cracovie,  
le 25.I.1940

Strictement confidentiel

G.B. 1/40

Au Général de Division Bührman

Chef de l'Office  
pour l'exécution du Plan Quadriennal

ou à son remplaçant

Cracovie

13, rue Lenartowicz

Pour mettre, dans le cadre du plan quadriennal, les forces productives du Gouvernement Général au service de l'économie de guerre allemande, j'établis les

D i r e c t i v e s s u i v a n t e s :

- 1/ Tout d'abord, vu les besoins actuels de l'économie de guerre du Reich, aucune politique économique de longue haleine ne saurait être poursuivie, en principe, dans le Gouvernement Général. Dès lors, il faut exiger que l'économie, dans le Gouvernement Général soit dirigée de façon que, dans le plus court délai, elle donne le rendement représentant le maximum de ce qui peut en être extrait, pour renforcer immédiatement le potentiel de guerre du Reich.
- 2/ En particulier, les rendements à fournir par l'ensemble de l'économie du Gouvernement Général, sont les suivants :
  - a/ L'intensification de la production agricole, surtout celle des exploitations dépassant une superficie de 100 hectares et la répartition systématique des denrées alimentaires destinées à être saisies, pour assurer les besoins indispensables des troupes, des organisations paramilitaires, des services de l'administration ainsi que de la population indigène, et que la production actuelle ne couvre pas pleinement.
  - b/ L'exploitation aussi intense que possible des forêts et ce sans tenir compte provisoirement de l'économie forestière rationnelle, en vue de fournir au Reich, environ 1 million de mètres cubes de bois scié, 1,2 million de bois de mines et jusqu'à 400.000 stères de bois à papier.
  - c/ Accroissement de la production des matières premières dans le domaine industriel, en particulier :

dans l'extraction du minerais de fer et des pyrites destinés à couvrir les besoins des hauts fourneaux du Gouvernement Général ;

dans l'extraction des huiles minérales destinées à couvrir les besoins du Gouvernement Général dans le domaine de l'économie de guerre, ainsi qu'à être exportées vers le Reich en quantités aussi grandes que possible ;

dans l'industrie chimique /composés d'azote, phosphates/ pour couvrir dans la mesure du possible, les besoins en engrais artificiels, de l'agriculture du Gouvernement Général ;

- d/ La mise en valeur et, en cas de besoin, l'extension de la capacité de production de l'industrie existant dans le Gouvernement Général, en vue d'assurer l'exécution la plus rapide possible des commandes pour l'armée qui seront passées par le Reich, tout en maintenant la fabrication des articles d'une importance vitale pour le fonctionnement normal de l'appareil de production, lors même qu'il serait appelé à fournir les rendements les plus élevés.
- e/ Le maintien de la capacité de production des établissements industriels ne devant pas recevoir dans le plus proche avenir de commandes de la Wehrmacht, mais qui peuvent être destinés : à remplacer les établissements travaillant dans le Reich pour l'économie de guerre qui ont été, ou qui devront être évacués.
- f/ La démolition /partielle ou totale "Ausschlachtung und Verschrottung"/ des établissements industriels qui ne travaillent pas à l'armement et qui ne sont pas destinés à remplacer les établissements industriels du Reich ainsi que des bâtiments endommagés.
- g/ La mobilisation et le transfert dans le Reich d'au moins 1 million d'ouvriers et ouvrières agricoles et industriels dont près de 750.000 travailleurs agricoles, comprenant d'au moins 50 o/o de femmes, dans le but d'assurer la production agricole du Reich et remplacer les ouvriers industriels manquants.
- 3/ Pour atteindre les résultats attendus, on prendra les mesures suivantes :
- a/ les mesures visant à l'accroissement de la production agricole et la reconstitution du cheptel, sensiblement diminué par la guerre, seront complétées :
- par l'organisation de l'approvisionnement de l'agriculture en semences et engrais - importés du Reich, en cas de besoin - ,
  - par un approvisionnement suffisant en machines agricoles, provenant de la production propre du Gouvernement général,
  - par un développement systématique des conditions hydrographiques du pays, visant aussi bien les exigences du système des voies fluviales que la distribution de l'énergie ;
- b/ dans le domaine de l'économie forestière, toute consommation irrationnelle du bois sera supprimée et le transport des quantités de bois destinées au Reich sera assuré ;
- c/ on garantira dans le cadre d'une production accrue des matières premières industrielles,

le financement

par une mise à contribution, aussi étendue que possible, de l'appareil de crédit existant dans le Gouvernement Général ;

la fourniture des outils servant à l'extraction et au forage,

l'approvisionnement des ouvriers en denrées alimentaires et d'articles d'habillement, absolument indispensables au maintien de leur capacité de travail,

les transports à destination du Reich et en particulier celui des huiles minérales ;

d/ en chargeant la capacité de production de l'industrie du Gouvernement Général, de commandes d'armement passées par le Reich, on coordonnera :

le genre et le volume des commandes, la situation des établissements en question et leur capacité de production, leurs besoins en matières premières et les possibilités d'y satisfaire, - celles-ci seront, autant que possible, tirées du Gouvernement Général -

la demande et l'offre de la main d'oeuvre, la possibilité d'amener les matériaux de base et l'expédition des produits finis, le financement des avances accordées aux ouvriers et le transfert des salaires du Reich dans le Gouvernement Général,

e/ il sera procédé à un recensement exact de tous les établissements industriels qui seront chargés des commandes d'armement, ou qui produisent les articles indispensables au Gouvernement Général, de ceux qui seront destinés à remplacer les établissements dans le Reich, enfin de ceux qui sont condamnés à être liquidés ou démolis ; la mise en marche de ces établissements et leur fonctionnement sera réglé d'une manière uniforme et sera soumise au régime de licences ;

f/ pour assurer l'apport du travail que doivent fournir au Reich les ouvriers polonais

les offices du travail coordonneront le recrutement de la main d'oeuvre avec les besoins qui se font sentir dans le Gouvernement Général ; le transport des ouvriers sera effectué assez tôt pour pouvoir être terminé au mois d'avril ; on réglerá le transfert des économies réalisées sur les salaires par les travailleurs qui viennent dans le Reich, en qualité d'ouvriers saisonniers.

4/ Pour orienter l'ensemble de l'économie du Gouvernement Général vers l'accomplissement de la tâche qui leur incombe à l'heure actuelle, il convient de prendre les mesures suivantes :

a/ la distribution des denrées alimentaires parmi la population sera faite de façon à assurer dans tous les cas, la bonne condition physique des ouvriers employés par les établissements d'une importance vitale et les usines de l'armement, tandis que le reste de la population sera

**réduite** au strict minimum pour tout le temps que durera la pénurie des denrées alimentaires.

- b/ Toute production basée sur l'emploi des matières premières nécessaires à l'industrie de l'armement et fabricant des articles qui, dans le cadre du plan présent, n'ont pas une importance vitale absolue, sera arrêtée sans tenir compte d'aucune considération, à moins qu'il ne soit possible de la réorganiser, pour lui permettre l'utilisation de succédanés et autres matières ouvrables se trouvant en quantité suffisante / par exemple par la fabrication de chaussures en bois, la confection de chaussures en cuir pour la population indigène étant en même temps **expressément interdite**. En outre, les règlements relatifs à l'utilisation économique des matières premières, les interdictions et ordonnances touchant la production et l'emploi de certains produits, doivent être appliqués dans le Gouvernement Général, au moins dans la même mesure que dans le Reich.
- c/ Les transports des matières premières à destination du Reich doivent être limités aux quantités qui ne sont pas absolument indispensables dans le Gouvernement Général, pour garantir la production importante au point de vue de l'industrie de guerre. Le droit de disposer des matières premières, des demi-produits et des articles manufacturés est réservé à vos Offices. Pour mieux régler l'approvisionnement, on devra rassembler dans des dépôts centraux de faibles quantités de matières premières de valeur, provenant d'établissements destinés à la démolition et des petits stocks.
- d/ L'approvisionnement en charbon des établissements importants pour l'industrie de guerre et la satisfaction des besoins les plus impérieux de la population en combustible, devront être assurés par voie d'accord avec les offices compétents du Reich.
- e/ La récupération des cuirs, des vieux chiffons et de la ferraille sera systématiquement poursuivie. Vu la situation particulière qui existe dans le Gouvernement Général, les commerçants juifs pourront être employés à cet effet et seront alors libérés du service du travail forcé.
- f/ Un plan de transport sera dressé avec la Direction des Communications dans le but d'accorder les demandes aux possibilités de transport, pour arriver à établir un tableau des priorités dans les transports qui servira de base à tous les plans ultérieurs.
- g/ La réglementation des prix et des salaires, l'assurance du change et la politique de crédit doivent être strictement coordonnées par tous les offices compétents, en vue d'arriver à une stabilisation qui constitue la condition indispensable de tout plan économique.
- h/ Pour obtenir une vue d'ensemble du développement probable des paiements entre le Gouvernement Général et le Reich, il sera dressé une balance des comptes, aussitôt qu'il sera possible d'estimer le volume des commandes d'armement que le Gouvernement Général pourra exécuter pour le Reich.

Je me réserve de vous faire parvenir de nouvelles instructions d'ordre général.

Des copies du présent décret ont été envoyées à tous les services subordonnés à l'Office du Gouverneur Général, ainsi qu'au Commandant en chef de l'armée de l'est, au chef de l'Inspection de l'armement ....., au Commandant militaire de Cracovie et aux directeurs de la Banque d'Emission en Pologne, avec prière de seconder par tous les moyens en leur pouvoir, l'Office pour le Plan Quadriennal dans l'accomplissement de sa mission.

signé Dr. Frank

Pour conformité  
Le Secrétaire Supérieur Ministériel  
proposé à la Chancellerie Ministérielle

-----

Office du Gouverneur Général  
pour les  
Territoires Polonais Occupés

Cracovie, le 12 Février 1940

1. Chefs de sections de l'Office du Gouverneur Général
2. Aux chefs de districts
3. Aux chefs d'arrondissementset aux chefs de la police communale.

Je vous envoie la copie ci jointe pour en prendre connaissance, avec prière de conformer vos activités, dorénavant, à ces directives et de prêter à l'Office du Plan Quadriennal l'appui qui lui sera nécessaire.

Signé Dr. Bühler

Pour conformité  
Secrétaire de la Régence

-----